

SAINT-BRICE MAGAZINE



RETOUR SUR LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ



Sécurité : renouvellement de caméras p. 9 Le marché de Noël se prépare... p. 15
Bien comprendre la gestion différenciée des espaces verts p. 19



AGENDA

Les événements annoncés dans cet agenda sont susceptibles d'évoluer ou d'être annulés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Merci de contacter les organisateurs des événements directement pour savoir si le pass sanitaire sera demandé ou non à l'entrée. À noter : le pass sanitaire est entré en vigueur pour les 12-7 ans, le 30 septembre.

OCTOBRE

12

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : ÉLECTIONS

Voir page 7

13

SENSIBILISATION, PRÉVENTION, PROTECTION FACE AUX AGRESSIONS ET VIOLS

L'Académie de Krav Maga Urbain et Self défense Urbaine propose aux seniors une sensibilisation face aux agressions et vols (portable, sacs, argent...). L'objectif est d'informer sur les risques et les conduites à tenir (postures, attitudes, self-défense urbaine). Places limitées. Prévoir eau, petite serviette, tapis de gym.

De 10 h à 11 h 30, salle de danse

4 rue Jean-Jacques Rousseau

Réserv. au 06 66 46 58 28

Facebook : krav maga urbain

13/10 - 22/10

FESTIVAL DU CONTE EN VAL-D'OISE

La bibliothèque, en partenariat avec l'association Cible 95, propose six séances de contes pour le jeune public et les ados/adultes :

- 13/10 : *Trois petits contes* à 9 h 30 (18 mois - 3 ans) - *Conte moi mon métier de conteuse* à 14 h 30 (11 ans et plus)
- 16/10 : *Comment contes et crêpes sont arrivés en Bretagne ?* à 20 h (ados - adultes)
- 27/10 : *L'auberge rouge* à 20 h (ados-adultes)
- 22/11 : *Atelier de signes parents-enfants, histoires et comptines* à 9 h et 10 h (1-3 ans)

Sur réservation au 01 34 19 12 11

15 & 29

LES SENIORS DU JEU

Séances d'initiation aux jeux de société réservées au public senior.

De 10 h à 12 h,

ludothèque Bernard Tronchet

Prochaines séances : 15 et 29 octobre

Rens. et réservation obligatoire

au 01 30 18 95 40

15

THÉÂTRE : LOUIS XVI.FR

À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort

Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81

ou theatre@agglom-plainevallee.fr

15/10 - 04/11

EXPOSITION : IL ÉTAIT UNE FOIS LES RECETTES DES CONTES DE FÉES

Dans le cadre du temps fort de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, Gourman'Bib, cette exposition familiale vous réglera en découvrant, par exemple, le gâteau « Mange-moi » d'Alice au Pays des Merveilles ou encore la pomme, cette fois-ci d'amour, de Blanche-Neige !

Du lundi au samedi (sauf le 30/09)

de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Rens. au 01 39 33 01 90

16

CHARITY DAY

Organisée par l'APAE.

De 14 h à 19 h :

expo-vente d'objets artisanaux

De 14 h à 17 h : conte musical

Espace Chevalier Saint-George

Rens. au 06 36 37 95 68

23

TÉLÉTHON : CONCOURS DE PÉTANQUE

Organisé par l'AAESB section pétanque

Doublette formé

5 € / personne

À 14 h, parc de l'ancienne mairie

Rens. au 06 07 41 87 31

CONCERT DE MUSIQUES ACTUELLES : LE CHOC DES GÉNÉRATIONS

Organisé par le service Culturel de la ville Les influences de beaucoup de musiques actuelles se trouvent dans des courants plus anciens, tels que le funk, le blues ou encore la motown d'Aretha Franklin et de James Brown.

Ce spectacle sera donc l'opposition

entre un DJ, Sonikem, qui tentera

de s'immerger dans un répertoire

des années 70 à 2 000 pour le rendre

actuel, et Charlotte Berry, chanteuse,

qui détournera des titres actuels

pour leur donner une saveur vintage.

Réservations au 01 39 33 01 85

À 20 h, TOPF

27

ATELIERS ID'ART : HALLOWEEN

Des ateliers manuels, des expériences scientifiques, des jeux de société, de la lecture... Mais aussi retrouver ses copains et copines.

Voici le programme varié que proposent les ludothécaires aux enfants âgés de 4 à 9 ans.

De 9 h 30 à 10 h 15 et de 10 h 30 à 11 h 15, bibliothèque (exceptionnellement) Rens. et réserv. au 01 30 18 95 40

ANIMATION LA CASE A

La bibliothèque propose un atelier autour du thème des fantômes.

À 15 h 30 (4 à 7 ans) et 16 h 30

(7 ans et plus), bibliothèque

Rens. et réservation obligatoire

au 01 34 19 12 11 ou 01 39 33 01 86

30

TOURNOI DE FUTSAL

Organisé par l'Association pour tous.

À 9 h, gymnase Lionel Terray

Inscriptions au 06 66 16 98 09

ou 07 51 11 99 68

SPÉCIAL HALLOWEEN : APRÈS-MIDI DE L'HORREUR

Proposé par la ludothèque Bernard Tronchet. Au programme, une sélection de jeux terrifiants. Dix personnes accueillies par créneau d'une heure, avec remise d'un petit paquet de friandises à l'issue de chaque séance.

De 14 h à 18 h,

ludothèque Bernard Tronchet

Rens. et réservation obligatoire

au 01 30 18 95 40

NOVEMBRE

05

THÉÂTRE : LA CAGNOTTE

À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort

Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81

ou theatre@agglom-plainevallee.fr

06

EXPO-VENTE

Organisé par l'association Art de vivre. Vente de lainages, confitures et divers objets confectionnés par les bénévoles de l'association.

De 14 h à 17 h, résidence seniors

Charles de Foucauld

Rens. au 01 39 90 00 50

PLUS D'INFOS SUR
L'AGENDA DU SITE
INTERNET

Saint-Brice
SOUS
95
FORÊT

SOMMAIRE

4.9 & 13.14

ACTUALITÉS

L'hôtel de ville accueille de nouveau le public

CMJ : de nouvelles élections

Permanence du maire : le bilan, un an après

Crise sanitaire : votre santé, notre priorité !

Sécurité : renouvellement de caméras pour plus d'efficacité

Pass sport et pass culture : des aides financières à connaître !

Une rentrée scolaire réussie

10.12

GRAND ANGLE

Des travaux tout au long de l'année, même l'été

15

À VENIR

Marché de Noël : pensez à réserver votre chalet

Repas des seniors : c'est l'heure de vous inscrire

Marché : des places de stationnement dédiées aux clients

16.17

RETOUR SUR

Les événements de septembre

18

VIE POLITIQUE

19

ENVIRONNEMENT / VIE PRATIQUE

La Ville mise sur la gestion différenciée des espaces verts

ÉDITO



Tournés vers la population, toujours !

Chères Saint-Briciennes, chers Saint-Briciens,

Il y a des fins de journée où la fatigue est estompée par un moment de joie. Ce fut le cas le 5 septembre à l'issue de Saint-Brice en fête qui a réuni 5 000 personnes dans une ambiance conviviale. Services municipaux, associations, commerçants : nos remerciements à ceux qui ont rendu cette journée possible.

L'animation locale contribue à une ville où il fait bon vivre, il en va de même de la réalisation de travaux réguliers. C'est un tout, et parce que c'est important pour vous, ça l'est pour nous. J'ai donc tenu à vous rendre compte des opérations estivales, dans ces pages.

Des chantiers nécessitent encore du temps, le Covid ayant été source d'aléas. D'autres se terminent, comme le nouvel hôtel de ville où les services municipaux s'installent progressivement depuis l'été. Nous mettons en œuvre ce déménagement décidé et lancé sous la précédente mandature dans le respect de la continuité républicaine.

Toutefois, j'ai tenu à replacer l'accueil du public dans la nouvelle mairie (ce n'était plus le cas depuis 2017). À mes yeux, le sens même d'une mairie est d'être ouverte à la population. Ainsi, depuis le 8 septembre, l'hôtel de ville vous reçoit à nouveau, avec le sourire et le professionnalisme de nos agents. C'est pour moi un réel plaisir de vous y croiser.

Fidèlement,

Votre maire,
NICOLAS LELEUX



04



09



14

SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 8 RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00 Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, jeudi de 13 h 30 à 19 h, samedi de 9 h à 12 h (hors vacances scolaires)

Directeur de la publication et de la rédaction : Nicolas Leleux **Rédaction/photos :** S. Fanelli, S. Hay, S. Michel (service Communication), G. Torrent (Scoop Communication) **Publicités :** HSP, Marie-Lorraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr **Conception :** RDVA - **Réalisation :** @arencescoopcommunication 12587-MEP / **Tirage :** 6 500 exemplaires / Dépôt légal à parution / **Impression :** RAS Imprimerie / **Distribution :** Kepha Distribution **Site Internet :** www.saintbrice95.fr **Courriel :** contactcommunication@saintbrice95.fr

Photo du maire (édito) : Bertrand Holsnyder / **Couverture :** AdobeStock
La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.



Pour contacter la rédaction : service communication
au 01 34 29 42 57/73/78 ou servicecommunication@saintbrice95.fr



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

SERVICE PUBLIC

TOUT SAVOIR SUR VOTRE NOUVELLE MAIRIE

Quels services y trouver ? Comment accéder à la nouvelle mairie ?
 Quel avenir pour l'Espace Accueil ? *Saint-Brice Magazine* vous explique tout !



Le chantier de la Maison Guérin aura duré plusieurs années avant que les services ne s'installent dans le nouvel hôtel de ville commandé sous l'ancienne mandature. Avec un changement souhaité par l'équipe municipale élue en 2020 : accueillir à nouveau les habitants au sein de la mairie pour recréer de la proximité.

Cette amélioration n'était pas prévue au projet initial tandis que les Saint-Briciens se rendaient dans un bâtiment annexe pour effectuer leurs démarches.

La décision a été prise au regard d'une volonté politique (il était inconcevable pour le maire que la mairie soit inaccessible à la population) et d'un constat :

L'Espace Accueil avait été créé en 2017, pourtant quatre ans plus tard, il ne se passait pas un jour sans que des habitants viennent spontanément en mairie.

Il est des symboles et habitudes qu'on ne modifie pas.

Depuis le 8 septembre, les Saint-Briciennes et Saint-Briciens sont donc reçus dans la nouvelle mairie, au 8 rue Jean-Jacques Rousseau pour établir leurs démarches administratives auprès du service aux Usagers. L'Espace accueil de la rue Pasteur a quant à lui fermé ses portes. Ce bâtiment sera investi en 2022 par la Police municipale qui aura vu ses effectifs passer de 3 à 7 agents d'ici la fin de l'année.

POUR QUELS SERVICES ?

Le service aux Usagers vous reçoit au rez-de-chaussée pour vos démarches suivantes :

- état civil : mariage, PACS, naissance, décès, reconnaissance, certificat de concubinage, passeport, carte nationale d'identité, changement de prénom...
- cimetière : vente et renouvellement de concessions ;
- inscription sur les listes électorales et recensement ;
- location de salles (Palladium, La Vague, L'Orangerie) ;
- quotient familial ;





- règlements de factures ;
- réservation de séjours ;
- carte de transport scolaire ;
- demande de place en crèche ;
- inscriptions aux activités du service Culturel et facturation (conservatoire, dessins et illustrations, ateliers théâtre, atelier informatique, cours d'anglais).

Autour de l'accueil, tous les services municipaux se sont installés cet été, sauf la direction de l'Éducation, de la Famille et de la Jeunesse restée dans l'ancienne mairie du 14 rue de Paris. Elle devrait rejoindre les autres services l'an prochain, une fois la Police municipale installée rue Pasteur.

UNE SALLE ACCESSIBLE À TOUS

Enfin, qui dit nouvelle mairie, dit nouvelle salle des Mariages et celle-ci est facilement accessible aux personnes à mobilité réduite. Le 30 septembre dernier, les habitants ont également pu assister à la réunion du conseil municipal dans cette nouvelle salle.

COMMENT ACCÉDER À LA MAIRIE ?

> **Pour les automobilistes**, l'accès se fait par la rue Jean-Jacques Rousseau. Vous pouvez facilement stationner dans l'enceinte de la nouvelle mairie qui est réservée aux administrés, lors de votre venue.

> **Pour les piétons**, vous pouvez y accéder par la rue de Paris ou par la rue Jean-Jacques Rousseau.

Hôtel de ville

8 rue Jean-Jacques Rousseau

Rens. au 01 34 29 42 00

> Ouverture au public :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
- jeudi de 13 h 30 à 19 h,
- samedi de 9 h à 12 h (hors vacances scolaires)

NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : QUELLES MODALITÉS POUR L'OBTENIR ?

Depuis le 31 mai, chaque usager qui renouvelle sa carte nationale d'identité dans le Val-d'Oise se voit délivrer la nouvelle carte, plus sécurisée et plus simple. Cette dernière est valide pour une durée de dix ans.

Dans quels cas puis-je l'obtenir ? Une nouvelle demande, un changement d'adresse ou d'état civil. Attention ! Les cartes, qui sont prorogées de cinq ans, ne seront pas renouvelées. Aucun renouvellement ne sera accepté seulement pour avoir

la nouvelle carte.

Quelle est la démarche à suivre ? il est obligatoire d'établir une demande préalable sur le site internet de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr/> Ensuite, il faut prendre rendez-vous auprès de la mairie : soit par l'Espace Citoyens (accessible depuis le site internet de la ville www.saintbrice95.fr soit directement à la mairie.

Aucune prise de rendez-vous par téléphone.



JEUNESSE

CMJ : DES NOUVEAUTÉS POUR LE NOUVEAU MANDAT

Ouverture aux élèves de Saint-Brice non scolarisés sur la ville, allongement de la durée des séances... Pour sa deuxième année d'existence sous son nouveau format, le Conseil municipal des jeunes (CMJ), dont la moitié de ses membres sera renouvelée le 12 octobre, se développe un peu plus.



Les élections des nouveaux membres du CMJ auront lieu le 12 octobre prochain.

À l'heure actuelle, le Conseil municipal des jeunes est composé de seize représentants des écoles publiques de la ville et du collège de Nézant. La Municipalité prône l'ouverture pour le nouveau mandat à venir. Ainsi, le CMJ permettra désormais à deux enfants habitant Saint-Brice, inscrits dans des établissements en dehors de la commune ou qui suivent des

cours à la maison, de faire partie de l'aventure. De ce fait, dix-huit membres travailleront cette année sur divers projets dont ils auront voté ensemble les thématiques. À noter que parmi ces dix-huit membres, huit élus de l'an dernier continueront de siéger au sein du CMJ. En effet, l'instance est dorénavant renouvelée par moitié chaque année. Les anciens élus du CME 2019/2020 avaient pu poursuivre une année de plus afin de terminer leur projet d'armoire à dons, laissé en pause à cause du Covid-19 et inauguré le 23 septembre au centre culturel et sportif Lionel Terray. On votera donc en octobre pour huit élèves des écoles publiques et deux élèves non scolarisés sur la ville, tous élus pour deux ans.

UN APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE

Les échanges, très nourris lors de l'année écoulée entre les enfants du CMJ, ont mené

à la décision d'allonger à 1 h 30 les séances de travail du mercredi après-midi. Pour cette nouvelle année, en fonction de la crise sanitaire, les membres du CMJ pourraient, de plus, participer à divers événements de la ville, comme les commémorations ou encore effectuer des visites de lieux emblématiques, comme le Sénat. « Le CMJ joue un rôle important en matière de vie démocratique. Il prépare les jeunes à devenir les citoyens de demain, tout en leur permettant de faire entendre leur voix. C'est un lieu de participation à la vie quotidienne de la ville, autant qu'une première expérience citoyenne, où se transmettent les valeurs de la République et où s'expriment les droits et les devoirs de chacun », précise Mamadou Doucouré, conseiller municipal délégué aux Projets jeunesse. Prochaine échéance importante : le mercredi 10 novembre pour la séance d'installation du CMJ.



REQUIEM
SERVICES FUNÉRAIRES

Nous sommes perfectionnistes pour que notre service soit irréprochable

Prestations funéraires soignées et personnalisées :
 qualité du personnel,
 formation de tous les membres de notre équipe,
 qualité des véhicules.

Pompes Funèbres
Marbrerie
Contrat obsèques

Permanence 7j./7j. et 24h./24h. au 01 39 93 73 39

50, rue de Paris
Saint-Brice-sous-Forêt

www.requiem-funeraire.fr

N° d'habilitation : 20.95.0119
N°ORIAS : 20005339



Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h • Le samedi de 9h à 12h




**ARTISANS,
COMMERÇANTS,
ENTREPRENEURS**

Pour communiquer dans

SAINT-BRICE MAGAZINE

Contact Publicité :

Marie-Lorraine PERINET
06 40 25 53 53
perinet@hsp-publicite.fr

votre régie publicitaire

01 55 69 31 00

vous conseille pour vos insertions et créations



PERMANENCE DU MAIRE ET DES ÉLUS : MAINTENIR LE LIEN AVEC VOUS !

Depuis une année environ, la Municipalité a souhaité, malgré la crise sanitaire, maintenir des permanences et rencontres afin de pouvoir questionner le maire et les élus sur diverses thématiques. Explications et premier bilan.



POURQUOI SOLLICITER LE MAIRE OU UN DES ÉLUS ?

Les requêtes des habitants sont souvent le reflet du quotidien, par nature diverses et variées, à l'image de problèmes de voisinage, de soucis de propreté, d'interrogations sur des travaux de voirie ou encore, de questions liées à la sécurité. Et si parfois il demeure des compétences pour lesquelles le maire et ses élus ne peuvent pas directement agir, la volonté est d'apporter une réponse à toute demande, voire de la réorienter. C'est le cas notamment du logement pour lequel votre interlocuteur

sera le Centre communal d'action sociale (CCAS), des collèges gérés par le Département ou bien des transports en commun, compétence de la Région. Demander une permanence, c'est aussi une occasion pour présenter un projet (création d'association, de commerce...) ou d'échanger sur l'avenir de la ville.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS OU CONTACTER UN ÉLU ?

C'est simple, il vous suffit d'envoyer un mail ou d'appeler le cabinet du maire, ou bien d'écrire directement à l'élu en

charge de la délégation concernant votre demande lorsqu'elle existe. Vous pouvez retrouver toutes les coordonnées sur le site Internet www.saintbrice95.fr Pensez à décrire au maximum les questions que vous souhaitez aborder. Ainsi, le rendez-vous sera préparé de manière à vous fournir le plus d'éléments possibles en guise de réponse, et de parfois vous faire gagner du temps. Si votre demande entre dans le cadre des permanences, une date vous sera proposée.

QUEL PREMIER BILAN PEUT-ON TIRER DE CES PERMANENCES ?

« J'ai souhaité maintenir mes permanences, par téléphone ou en visio, lorsque la situation sanitaire ne permettait pas de se rencontrer physiquement. Ce fut parfois difficile, mais c'est un temps d'échange avec la population essentiel. Entretenir cette proximité avec la population est primordial pour rester connecté à la réalité du terrain et des habitants », confie Nicolas Leleux, maire de Saint-Brice-sous-Forêt. Le bilan des permanences est donc positif. L'objectif est de toujours veiller à l'intérêt général des habitants et d'agir en conséquence. Chaque requête remontée par un habitant sera toujours étudiée dans l'optique de profiter au plus grand nombre. Au final, les permanences ont pour but de toujours mieux vous écouter, de consolider notre feuille de route, d'apporter les réponses aux questions qui parsèment votre quotidien et de fait, d'améliorer votre vie à Saint-Brice.

Permanence du maire
le mardi de 16 h à 18 h
Hôtel de ville
8 rue Jean-Jacques Rousseau
Contact : cabinetdumaire@saintbrice95.fr
01 34 29 42 05

LE CHIFFRE DU MOIS

52

C'est le nombre de Saint-Briciens reçus, soit physiquement, soit lors d'un rendez-vous téléphonique ou visio, à l'occasion des permanences du maire depuis octobre dernier.

Pour toute question relative à une délégation particulière (sport, santé, sécurité, etc.), vous pouvez contacter directement l'élu référent par mail. Les adresses sont à retrouver sur www.saintbrice95.fr

L'élu vous recevra en fonction de ses disponibilités.

CRISE SANITAIRE

VOTRE SANTÉ : NOTRE PRIORITÉ !

Avec l'instauration du pass sanitaire, les professionnels de santé amplifient leur mobilisation, aux côtés de la Ville, pour favoriser l'accès des habitants, en toute sécurité, aux événements organisés sur la commune.



Les professionnelles de santé ont ouvert le centre de vaccination le soir du feu d'artifice du 4 septembre.

**PASS SANITAIRE :
TROIS SÉSAMES VALABLES**

Il convient de rappeler tout d'abord que le pass sanitaire, notamment exigé par l'État pour participer à des manifestations ou profiter de diverses structures municipales (bibliothèque, ludothèque, Point lecture), peut prendre plusieurs formes. Il s'agit de présenter, au format numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, soit un schéma vaccinal complet, soit la preuve d'un test négatif de moins de 72 h, soit le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique

positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins onze jours et de moins de six mois. À noter que depuis le 30 septembre, le pass sanitaire est étendu aux mineurs âgés de 12 à 17 ans.

À VOS CÔTÉS SUR LES MANIFESTATIONS

Vous l'avez sûrement remarqué, lors des derniers événements organisés par la Ville (Fête de la musique, Feu d'artifice, Saint-Brice en fête, Forum des associations), des stands étaient à votre disposition pour vous informer sur la vaccination, se

faire vacciner si vous le souhaitez, sans prise de rendez-vous, ou encore effectuer un test antigénique.

« L'accueil réservé à ce dispositif par la population a été très bon. Les personnes sont contentes de pouvoir ainsi participer aux événements. Nous dialoguons beaucoup et répondons à toutes les questions posées autour de la vaccination, notamment sur le ratio bénéfices/risques. Les professionnels de santé travaillent d'arrache-pied, en collaboration avec la Municipalité, pour mettre en œuvre la campagne de vaccination selon les directives du Gouvernement », souligne Audrey Frison, cheffe du centre de vaccination et infirmière sur Saint-Brice.

UNE DOSE DE RAPPEL POUR LES PUBLICS FRAGILES

L'injection d'une dose de rappel de vaccin est recommandée pour certaines catégories de population dites à risque, à commencer par celles ayant bénéficié en premier de la vaccination, il y a plus de six mois (résidents d'Ehpad, personnes âgées de plus de 65 ans, celles rendues plus vulnérables par une comorbidité, quel que soit leur âge, ou encore les personnes immunodéprimées). En effet, au bout de six mois après la vaccination complète, on commence à observer une baisse des marqueurs immunologiques dans le sang. Avec cette dose de rappel, les personnes les plus fragiles face au virus ont ainsi une protection plus durable et forte dans le temps dont elles ont besoin.

Centre de vaccination Saint-Brice - Rue de la Forêt (Maison des associations)
www.doctolib.fr

**TESTS PAYANTS À PARTIR DU
15 OCTOBRE : ÉCLAIRCISSEMENT**

Désormais, les tests PCR et antigéniques ne seront plus intégralement remboursés par la Sécurité sociale, sauf sur des critères médicaux bien précis et pour certains publics. La gratuité demeurera pour les personnes déjà vaccinées, qui pourront aller se faire tester sans prescription médicale, et pour les mineurs. Pour tous les autres, une prescription médicale sera obligatoire, sinon le test sera payant. C'est ainsi la fin des tests gratuits dits de confort, majoritairement réalisés en vue d'obtenir un pass sanitaire.

RENOUVELLEMENT DE CAMÉRAS POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Dans le cadre de la modernisation de l'ensemble du dispositif de vidéoprotection géré par la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, dix-huit caméras seront progressivement remplacées sur notre commune. Le but : disposer d'un matériel plus performant pour davantage de sécurité.



La technologie évoluant avec le temps, le renouvellement progressif et par étapes du parc de caméras de vidéoprotection sur le territoire de Plaine Vallée est l'une des actions de sa politique ambitieuse en matière de prévention et de sécurité. À Saint-Brice, cette opération se déroule en deux phases. La première a été réalisée en septembre. La deuxième se tiendra en janvier 2022. L'objectif : remplacer les dix-huit caméras déjà existantes sur notre commune par du matériel de dernière génération de haute performance. Plus modernes, ces caméras permettent de travailler tout autant en vision nocturne que diurne. De plus, elles

captent les images avec un angle de vision à 360 degrés au format panoramique afin de ne rien manquer. Sur chaque équipement, en plus d'une caméra fixe, on retrouve également une caméra additionnelle mobile, pilotée en temps réel par les opérateurs des Centres de supervision urbaine (CSU) de Plaine Vallée, situés sur des sites protégés, l'un à Montmorency et l'autre à Domont. En deux

mots, une meilleure vision et une qualité d'image renforcée avec un seul but : plus d'efficacité pour davantage de sécurité !

UN OUTIL DE PRÉVENTION, DE PROTECTION ET DE SANCTION

« En attendant le chantier tant attendu de l'installation des nouvelles caméras de vidéoprotection pour notre ville d'ici fin 2022/début 2023, il est primordial et urgent d'entretenir et de moderniser le parc de caméras déjà existant. La vidéo apporte une aide souvent précieuse et déterminante à l'élucidation des délits. Il est donc essentiel de maintenir un état de fonctionnement optimal du système déjà déployé pour garantir son efficacité dans le temps. Le chantier sera suivi très prochainement de la retransmission des images captées par les caméras à notre poste de police municipale pour plus de réactivité dans le traitement des délits », confie Yonni Secnazi, adjoint au maire, délégué à la Prévention, la Sécurité, l'Hygiène et salubrité.

Rappelons que les caméras de vidéoprotection, dispositif de veille actif 24 heures sur 24 tous les jours de l'année, sont installées sur la voie publique à des endroits stratégiques, particulièrement exposés à des risques d'agression, de vol ou de trafic de stupéfiants (gare, zone de commerces, etc.). Elles sont aussi utilisées pour constater des infractions aux règles du code de la route ou encore pour protéger des bâtiments publics (écoles, collèges, mairies, etc.), notamment des dégradations. À titre d'exemple, elles ont notamment une influence directe

« Le chantier sera suivi très prochainement de la retransmission des images captées par les caméras à notre poste de police municipale pour plus de réactivité dans les interventions sur la voie publique avec une image vue en direct. »

sur la diminution des tags qui dégradent les façades des bâtiments publics. Elles permettent, de fait, d'intervenir de manière complémentaire des actions de police municipale ou nationale, et de résoudre des enquêtes en réussissant à identifier les auteurs de délits.



Travaux : tout au long de l'année, même en été !

La Ville ne s'est pas endormie pendant la période estivale, un temps toujours propice à réaliser des travaux, notamment dans les établissements scolaires.



BÂTIMENTS

Les écoliers ont laissé bien volontiers la place aux ouvriers début juillet, même si d'autres enfants, ceux des accueils de loisirs, ont investi certains bâtiments. Néanmoins, le planning des travaux a pu se faire dans les délais impartis et d'autres suivront aux prochaines vacances d'automne. La Ville a investi près de 300 000 euros pour les groupes scolaires.



LES GROUPES SCOLAIRES

• École maternelle Léon Rouvrais

- 1 Remplacement de toutes les huisseries, portes et fenêtres
Coût : 130 288 € TTC

• École élémentaire Jean de La Fontaine

- 2 Réfection des peintures murs et pose de sols phoniques dans toutes les classes
Coût : 50 947 € TTC

• Groupe scolaire

de la Plante aux Flamands

- Modification du système d'éclairage (circulation du parking enseignant au bâtiment central et de l'entrée du groupe scolaire accès maternelles)
Coût : 14 111 € TTC
- Antoine de Saint-Exupéry
 - 3 Réfection des sanitaires filles (sol, plafond et éclairage) et garçons (îlot central, sol et plafond et éclairage)
Coût : 36 554 € TTC
 - 4 Pose de barrières « main courante » pour accéder à la cour de récréation –
Coût : 3 148 € TTC
- Pierre et Marie Curie
 - Réfection des sanitaires filles et garçons (plafond et éclairage)
Coût : 9 154 € TTC



LE MOT DE L'ÉLU



Le patrimoine bâti de la Ville avait besoin de travaux de rénovation et d'entretien courant pour maintenir la qualité d'accueil du public auquel nous tenons. Les mois d'été, avec des bâtiments moins occupés et des habitants pour certains en vacances, sont des temps forts pour les équipes techniques qui interviennent alors sur la voirie, dans les espaces verts et les bâtiments publics. Ces travaux sont indispensables pour améliorer le cadre de vie des Saint-Briciens. Ils nécessitent une planification année après année tout comme une bonne capacité à répondre aux imprévus, c'est à dire un équilibre entre adaptabilité et rigueur.

Thierry Fellous,

adjoint au maire en charge des Services techniques, de l'Urbanisme et l'Embellissement



• **École maternelle Alphonse Daudet**

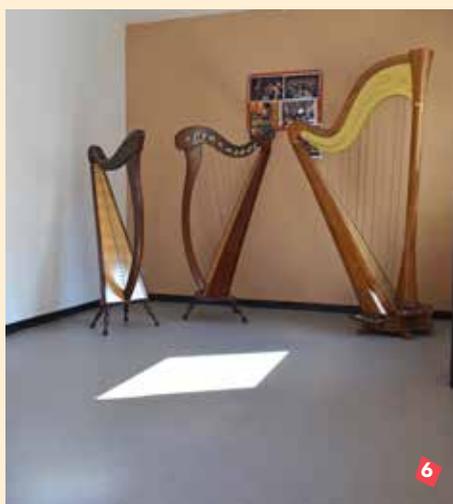
- Réfection des sanitaires filles et garçons + installation d'une douche – *Coût : 33 025 € TTC*
- Installation d'un nouveau ballon d'eau chaude – *Coût : 1 135 € TTC*

• **École maternelle Jean Charron**

- 5 Reprise de l'enrobé devant l'entrée principale – *Coût : 1 489 € TTC*

• **École Léon Rouvrais**

- Travaux d'assainissement
Coût : 10 334 € TTC



LES AUTRES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

• **Centre culturel et sportif Lionel Terray**

- 6 Réfection des sols dans les bureaux et salles du conservatoire de musique et du conservatoire Claude Debussy
Coût : 22 655 € TTC
- Fourniture et pose d'une porte métallique – *Coût : 14 442 € TTC*

• **Structures municipales**

- Installation de climatiseurs (salle des fêtes Le Palladium, Maison des associations, réfectoire Jean Charron, bibliothèque, ludothèque Bernard Tronchet, accueil de loisirs)



Léon Rouvrais, crèche l'Azurée, bâtiment central de la Plante aux Flamands) – *Coût : 116 969 € TTC*

- Installation d'une pompe à chaleur et création d'une aire de jeux à la crèche L'Azurée – *Coût : 68 066 € TTC*



VOIRIE

- 7 Campagnes de dératisation sur l'ensemble des réseaux d'eau usées et pluviales menées par la Ville et Plaine Vallée
- 8 Réfection de la chaussée, rue de Paris, entre le feu rouge de l'intersection de la rue des Marais/ rue de Piscop, jusqu'au rond-point du Souvenir Français

Réalisé par le Département

- 9 Réfection de la chaussée rue René Cassin, avenue Robert Schuman, et rue de Marainval

Réalisé par le Département





- **10** Réfection d'une partie de la chaussée avenue Rhin et Danube (entre l'avenue Mozart et la rue des Deux Piliers)
Réalisé par Plaine Vallée
Coût : 84 225 € TTC
- Pose d'un portique afin d'établir un sens de circulation (entrée/sortie) sur le parking du COSEC Pierre Clouet
Coût : 7 582 € TTC

- **11** Aménagements de voirie aux abords du nouvel hôtel de ville, avec notamment le prolongement de la rue Jean-Jacques Rousseau
Coût : 51 544 € TTC
- Réfection des bandes de roulement sur la rue des Deux Piliers, entre la rue des Ménestrels et le Clos des Aulnes – Coût : 71 000 € TTC

- Pose de bornes anti-stationnement rue Fontenelle
Coût : 1 148 € TTC
- Agrandissement d'une place de parking rue De Lattre de Tassigny – Coût : 2 703 € TTC
- Nettoyage de graffitis sur le pont de Copin
Coût : 4 301 € TTC



ESPACES VERTS



- **12** Aménagements paysagers des abords du nouvel hôtel de ville (parking, espaces verts, système d'arrosage automatique)
Coût : 25 949 € TTC

AIDES FINANCIÈRES

PASS'SPORT ET PASS CULTURE : MODE D'EMPLOI

Le Gouvernement a mis en place une aide de 50 euros destinée à certaines familles pour encourager la pratique sportive des 6-18 ans. Une autre de 300 euros favorise l'accès à la culture chez les jeunes de 18 ans. Elles sont utilisables à Saint-Brice.

Coup de pouce pour les jeunes et leurs familles avec les Pass'Sport et Pass Culture. Ces deux dispositifs visent à inciter enfants et jeunes à reprendre une activité sportive et/ou culturelle, en aidant financièrement les familles. De quoi s'agit-il exactement ? Comment cela fonctionne ? Qui peut en bénéficier ? Votre *Saint-Brice Magazine* vous dit tout.

PASS CULTURE : 300 EUROS D'ACHATS CULTURELS

Le Pass Culture a pour but de permettre aux jeunes d'accéder plus facilement à la culture et de diversifier leurs activités artistiques. D'un montant de 300 euros, cette aide est accessible dans l'année de leurs 18 ans (jusqu'à la veille de leurs 19 ans) et utilisable sur une période de 24 mois.

Chaque bénéficiaire peut la dépenser comme bon lui semble pour acheter des livres, accéder à des musées, se payer une place de cinéma, de spectacle et même prendre des cours de musique ou de photo. Signe du temps, le Pass permet aussi de s'abonner à des plateformes numériques telles que MyCanal, OCS ou encore Deezer. Deux impératifs toutefois, la somme ne peut pas faire l'objet d'achats sur des applications comme Amazon, Netflix, Prime Vidéos, Disney + ou Spotify. L'État souhaite ainsi que le dispositif bénéficie aux entreprises et commerces locaux.

Pour en disposer, c'est simple. Il suffit de télécharger l'application Pass Culture sur son smartphone (Google Play ou iTunes), de s'inscrire et de réserver les activités ou biens culturels de son choix.

L'application recense les événements autour de chez soi, expos, concerts, dont certains sont montés en partenariat avec le Pass. À noter, les jeunes de 18 ans n'ayant pas la nationalité française mais vivant en France depuis un an sont éligibles au Pass Culture (comme par exemple, certains étudiants).

Le 30 septembre, le Conseil municipal a voté la possibilité d'intégrer l'offre des éta-



blissements municipaux au Pass Culture. Les Saint-Briciens pourront ainsi utiliser tout ou partie de leurs 300 euros lors d'activités payantes proposées par la Ville tels que les ateliers, stages (improvisation théâtrale...) ou le conservatoire. Pour rappel, le TOPF Silvia Monfort est également partenaire du pass culture.

LE PASS'SPORT, UNE AIDE POUR LES 6-18 ANS

Ce dispositif est quant à lui destiné à aider les jeunes, et les personnes en situa-

tion de handicap, à pratiquer une activité sportive. Concrètement, le Pass'Sport se présente sous la forme d'une allocation pour financer tout ou partie de l'inscription de son enfant (de 6 à 18 ans) dans une association sportive. D'un montant de 50 euros par enfant, elle est destinée aux familles ayant perçu l'allocation de rentrée scolaire 2021 (ARS) ou l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ou l'allocation aux adultes handicapés (AAH) pour les 16-17 ans révolus. C'est une opportunité pour nombre de jeunes de rejoindre un club, de découvrir et de pratiquer le sport de leur choix.

Les familles éligibles ont reçu un courrier fin août, à présenter aux clubs sportifs de leur choix, lors de l'adhésion de leur enfant. Au moment de l'inscription, et à condition que le club sélectionné soit parmi les volontaires du réseau Pass'Sport, la somme de 50 € est retranchée du montant de la partie « licence » comme de la « cotisation ».

Si vous n'avez pas reçu (ou perdu) le courrier du Ministère chargé des Sports, rien de grave. Il vous suffit alors de fournir une attestation de paiement de l'ARS, de l'AAH ou de l'AEEH pour 2021 et de la présenter au club. Cette attestation de paiement est disponible depuis le 1^{er} septembre. Vous pouvez la télécharger depuis le site caf.fr > Espace Mon Compte > Rubrique Mes attestations ou l'application mobile. Avec ces deux mesures de soutien aux activités sportives et culturelles, la rentrée s'est amorcée sous le signe de la jeunesse. Et comme il est de coutume de le dire, investir dans la jeunesse, c'est investir dans l'avenir.

En savoir plus :

- **Pass'Sport**
www.sports.gouv.fr,
rubrique Pass Sport
- **Pass Culture**
www.pass.culture.fr

EN BREF

VOIRIE

Demande d'arrêt municipal : des délais à respecter

Dès que vous occupez le domaine public, que ce soit pour des travaux (camion de déménagement occupant une place de stationnement, création d'un bateau, pose d'une benne...), l'organisation d'une manifestation comme la Fête des voisins avec nécessité de fermer la rue, vous devez effectuer au préalable une demande en mairie au minimum 15 jours avant la date effective. En effet, la Ville doit délivrer un arrêté municipal aux demandeurs avec obligation d'afficher ce document 48 h avant le jour J. De même, compte tenu du nombre important de demandes, la Commune n'a pas la capacité de fournir les barrières et autres mobiliers permettant de baliser les zones concernées. Chacun des demandeurs doit donc veiller à sécuriser le périmètre impacté et à bien communiquer par voie d'affichage l'arrêté municipal selon sa convenance (utilisation d'un conteneur poubelle, palette...). Si vous ne respectez pas le délai de demande, les services de la Ville se réservent le droit de ne pas y donner une suite favorable. À noter que les tarifs d'occupation du domaine public sont consultables sur le site internet www.saintbrice95.fr rubrique Démarches et services / Voirie / Demande d'occupation du domaine public
Rens. au 01 39 33 24 80 - Courriel : contact-techniques@saintbrice95.fr

VIE ÉCONOMIQUE

Bienvenue...

- **Comme tie belle, institut de beauté**
Centre commercial des Vergers.
Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 19 h et dimanche de 10 h à 18 h.
Tél. : 01 39 92 50 46
Instagram : [commetiebelle95](https://www.instagram.com/commetiebelle95)
- **Jean-Baptiste Demilly, ostéopathe**
Centre médical des Vergers
Tél. : 01 34 19 03 58
Port. : 06 51 38 81 43
- **Danaya**
Cette entreprise propose des accompagnements personnalisés et individualisés auprès des personnes en difficultés sociale, éducative et familiale, qu'elles soient en situation de handicap ou non.
Tél. : 06 51 90 01 75
Courriel : danaya.educ@gmail.com

Erratum : une erreur s'est glissée dans le magazine de septembre, page 6 : le docteur Jean-François Ramey est médecin généraliste (et non chirurgien-dentiste).

SCOLAIRE/PETITE ENFANCE

UNE RENTRÉE RÉUSSIE !

Retour sur la rentrée dans nos écoles et nos structures de la petite enfance. La Municipalité et les services avaient tout mis en œuvre pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.



Cartables préparés, quelques pleurs et de nombreux sourires, la rentrée s'est déroulée sous le regard bienveillant du maire Nicolas Leleux et de son équipe municipale. Rappelons que le port du masque est obligatoire dans un rayon de 50 m autour des écoles.

Chaque année, début septembre, c'est le traditionnel retour sur le chemin de l'école pour les plus grands, et du côté des crèches, pour les plus petits. Comme prévu, le planning des travaux cet été dans les écoles a été tenu (voir en page 10). Ainsi, pour permettre à tous de travailler dans des conditions optimales, des travaux de peinture des classes et des couloirs ont été effectués à l'école Jean de La Fontaine, ainsi que la pose de sols souples. À Alphonse Daudet et Antoine de Saint-Exupéry, les sanitaires ont été refaits. Enfin, les fenêtres de l'école Léon Rouvrais ont été changées. Tout est désormais en ordre pour travailler et passer une belle année scolaire. Les structures de la petite enfance ont pour leur part accueilli deux nouvelles directrices, du côté de L'Azuré et de la Lucine. Une rentrée tout en douceur, avec la phase traditionnelle d'adaptation pour les plus petits, et la poursuite du protocole sanitaire. Les structures espèrent à nouveau proposer aux enfants des activités hélas interrompues en raison de la crise sanitaire.



15 octobre, dans les cantines scolaires. On vous rappelle son objectif : éduquer, notamment les enfants, au goût, à la découverte du patrimoine culinaire et du bien manger. Cette année, le thème est centré autour

des cucurbitacées. Chaque jour, le menu comprendra la mise en avant d'un légume appartenant à cette famille.

Courge butternut, potiron, concombre, citrouille... L'occasion de découvrir de nouvelles saveurs !

En lien avec Quadrature Restauration, prestataire de la restauration scolaire sur Saint-Brice, les enfants pourront aussi retrouver plusieurs activités. Pour les élèves de la maternelle, un support de coloriage avec des recettes sera distribué. Quant aux élémentaires, ils seront invités à effectuer des petits jeux, comme des mots fléchés, des rébus, et à découvrir davantage les cucurbitacées. Sous réserve et en fonction de la crise sanitaire, une exposition des légumes bruts dans les cantines sera effectuée afin de décorer les lieux et de permettre aux enfants de savoir les reconnaître.

ENTREZ DANS LA RONDE DES CUCURBITACÉES

Après la rentrée, place à la traditionnelle Semaine du goût, qui se tiendra du 11 au

Les menus sur www.saintbrice95.fr ou sur l'appli mobile « Quadrature Restauration Menus »

ÉVÈNEMENTS

MARCHÉ DE NOËL : PENSEZ À RÉSERVER VOTRE CHALET

Du 10 au 12 décembre, le traditionnel marché de Noël se tiendra sur la place de l'Église. Exposants (professionnels comme associations), vous êtes invités à vous manifester avant le 8 novembre.

Que serait un marché de Noël sans ses petits chalets en bois bien achalandés ? Afin que vous puissiez découvrir de nombreux stands et vous faire plaisir à l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité lance un appel à tout exposant intéressé pour y participer. Il suffit de remplir un bulletin d'inscription, disponible sur le site web de la Ville, et de le renvoyer en mairie, à l'attention du pôle

animation/vie locale. Alors, ne tardez plus ! Les associations, les particuliers et les artisans sont le cœur du marché et permettent de l'animer chaque année de manière festive et conviviale. Une trentaine de chalets seront installés pendant les trois jours de l'événement.

Une belle occasion pour déguster sur place ou emporter des produits de choix et du terroir, parfaits pour les fêtes, de trouver

des idées de cadeaux pour vos proches ou encore, de passer un instant de douceur en famille ou entre amis en profitant des diverses animations.

Hôtel de ville - Pôle Animation vie locale
8 rue Jean-Jacques Rousseau
Rens. au 01 39 33 01 89
Courriel : fetes-evenements-et-logistique@saintbrice95.fr

REPAS DES SENIORS : L'HEURE DES INSCRIPTIONS

Vous êtes âgé(e) de plus de 65 ans ? Vous avez jusqu'au 29 octobre pour renvoyer votre bulletin de participation au repas des seniors, qui se tiendra les 23 et 25 novembre. Ne tardez pas !

Le repas des seniors au Palladium, rendez-vous apprécié de nos aînés, est une occasion de rompre l'isolement et de passer un moment festif entre repas de gala et après-midi dansant. Pour réserver votre place, il vous suffit de renvoyer votre coupon-réponse auprès du service animation seniors, ou vous faire connaître, si vous ne l'avez pas reçu. Le repas est ouvert aux Saint-Briciennes et Saint-Briciens âgés de plus de 65 ans. Vous avez la possibilité d'être véhiculé(e) si

vous en faites la demande. À noter que le pass sanitaire vous sera demandé pour participer à cet événement. Si vous ne pouvez pas y participer, il est possible de demander un colis avec quelques douceurs, à retirer durant la première quinzaine de décembre au service animations seniors.

Rens. au 01 39 33 01 85 - Courriel : animationseniors@saintbrice95.fr



MARCHÉ : DES PLACES DE STATIONNEMENT DÉDIÉES AUX CLIENTS

Le marché du samedi matin, relancé par la Ville, est désormais plus facile d'accès avec l'instauration de douze nouvelles places de stationnement spécialement dédiées aux clients.



Chaque samedi, entre 8 h et 13 h, c'est jour de marché ! Retrouvez les beaux fruits et légumes du primeur, les viandes du boucher/charcutier/traiteur, la pêche du poissonnier, les fromages du crémier et bien d'autres commerçants encore. Faites votre choix parmi une sélection d'une douzaine de stands. Afin de vous permettre d'y accéder plus facilement, la Ville, consciente des problématiques d'accès suite aux retours des habitants, a décidé, par arrêté municipal, de créer douze places

de stationnement en arrêt minute sur une partie du parking de la place Gallieni, en face de l'église et de la fleuriste. Avec votre disque de stationnement, il vous sera possible de bénéficier de 45 minutes pour aller faire quelques emplettes au marché.

Ce stationnement n'est valable que le samedi matin entre 8h et 13h, réglementé et signalé par un panneau. Une raison de plus pour en profiter et vous rendre au marché aussi souvent que possible.



UN WEEK-END FESTIF ET HAUT EN COULEUR

Plus de 2 000 Saint-Briciens sont venus au stade Léon Graffin pour admirer le spectacle pyrotechnique samedi 4 septembre, qui lançait les festivités du week-end. Dimanche 5 septembre, sur la pelouse du parc Georges Brassens, *Saint-Brice en fête* a réuni près de 5 000 personnes autour de nombreuses animations proposées par les services municipaux et les associations, sous un soleil radieux.



PLACE DE L'EMPLOI

Le Bus initiative emploi a fait de nouveau escale à Saint-Brice, au centre commercial Carrefour, samedi 11 septembre. Portée par la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, l'opération a fait différents arrêts dans différentes villes du territoire pour rencontrer les demandeurs d'emploi et détecter les porteurs de projets.



UNE ÉTOILE SUR LE TERRAIN

Le maire Nicolas Leleux a dévoilé la plaque commémorative en hommage à Raymond Vialaneix, président du Saint-Brice football club durant vingt ans, en présence d'élus, des membres du club, de la famille et de ses amis. Le terrain d'honneur porte désormais son nom. Avant leur match, l'équipe Seniors 1 est entrée sur la pelouse en célébrant la mémoire de leur ancien président.

L'ARMOIRE À DONNS POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ET FAVORISER LA SOLIDARITÉ

Le Conseil municipal des jeunes a inauguré son projet 2019/2021 : une armoire à dons, sous le regard des élus et de parents venus pour l'occasion. Située au centre culturel Lionel Terray, vous pouvez dès maintenant y déposer vos objets dont vous ne vous servez plus et qui pourraient servir à d'autres personnes qui en ont besoin. Et aussi y prendre des objets !



LES HOMMES ET FEMMES DE L'OMBRE À L'HONNEUR

La traditionnelle soirée des bénévoles a mis à l'honneur des hommes et des femmes de l'ombre qui œuvrent au quotidien dans toutes nos associations si dynamiques. La Municipalité a pu délivrer à chacun un chaleureux remerciement pour leur investissement. Le lendemain, dimanche 12 septembre, le Forum des associations a donné le coup d'envoi à la saison 2021/2022. Une saison que tous espèrent voir aller à son terme, avec un retour des adhérents dans les associations de la ville.





UN BEAU SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DES CITY GAMES

Que ce soit au football ou au basket, une quarantaine de jeunes ont participé aux city games organisés par le service Jeunesse le mercredi 15 septembre dernier au city stade de la Plante aux Flamands. Le maire Nicolas Leleux, Cécile Dubois, adjointe au maire déléguée à la Jeunesse et aux Seniors, Dominique Cousseau, délégué au Sport, aux Associations et au Vivre-ensemble, et les conseillers municipaux Mamadou Doucouré, délégué à la Jeunesse, ainsi que Sofien Maatoug, délégué au Sport, tout comme d'autres élus ont profité de ces rencontres sportives pour échanger avec les adolescents sur leurs attentes.



SAINT-BRICE ACCUELLE LE MINISTRE DES PME

Si le Val-d'Oise avait été retenu pour la présentation des mesures destinées à soutenir l'activité des indépendants, le vendredi 17 septembre, c'est dans un café de Saint-Brice que le Maire Nicolas Leleux a reçu le Ministre délégué aux PME, Alain Griset, en présence de chefs d'entreprise locaux, du Député Dominique Da Silva et d'élus municipaux. Cette rencontre a permis à chacun d'échanger directement avec le Ministre sur la situation des petites entreprises, une heure avant le lancement officiel du plan.



AU REVOIR PAULINE...

Samedi 18 septembre, place Gallieni, les commerçants du marché et de nombreux Saint-Briciens avaient le cœur lourd. L'une des figures du marché, Pauline Ngo Logi Kobo, était décédée subitement quelques jours plus tôt. Presque tous vêtus de rouge, tel son célèbre food truck de spécialités africaines, les habitants ont répondu présent à l'hommage organisé par la Mairie. La Ville adresse, une nouvelle fois, ses plus sincères condoléances à sa famille, à ses enfants et à ses proches.



PROTÉGEONS NOTRE CADRE DE VIE

À l'occasion de la deuxième édition de la grande journée de nettoyage, dimanche 19 septembre, les Saint-Briciens ont une nouvelle fois souhaité se mobiliser pour rendre leur ville plus propre. Une belle initiative écocitoyenne qui doit rappeler que la propreté et le cadre de vie sont l'affaire de tous.



PLUS DE PHOTOS SUR LE SITE INTERNET



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

LA POLITIQUE DES ACTES FACE À L'INCONSTANCE ET À L'OUBLI

Nous traduisons vos attentes, exprimées en 2020, par des actes pour Saint-Brice. Le cap est tenu. Nous travaillons, nous conservons ce qui fonctionne, nous améliorons ce qui doit l'être et nous préparons l'avenir pendant que certains conseillers d'opposition montrent un talent certain pour l'omission volontaire.

Acte 1. Nous renforçons la sécurité à Saint-Brice

De 3 agents de Police municipale à notre arrivée, l'équipe passera à 7 (plus le chef de notre Police) avec deux arrivées d'ici la fin d'année. Parallèlement, le travail avec la Police nationale s'intensifie. Prochaine étape, l'installation de la Police municipale dans les anciens locaux de l'espace accueil. Un lieu plus central qui leur offrira davantage de possibilités et de proximité avec tous les quartiers. À cela s'ajoute la rénovation des caméras existantes, réalisée du 13 au 15 septembre par Plaine Vallée.

Acte 2. Nous engageons une nouvelle dynamique à Saint-Brice

Recréer un grand événement était une volonté, c'est devenu réalité le 5 septembre avec la Saint-Brice en Fête qui a réuni 5 000 personnes dans une ambiance familiale. Merci aux services municipaux qui ont piloté avec brio ce projet aux côtés des bénévoles et commerçants. Du côté des seniors, les nouveaux ateliers connaissent un franc succès. Des rencontres sportives ont été organisées avec nos jeunes. Et nous facilitons l'accès au marché avec 12 places de stationnements dédiées aux clients, le samedi matin, sur une durée de 45mn.

Acte 3. Nous remettons de la proximité entre la Ville et ses habitants,

en rouvrant la Mairie au public. Ce n'était plus le cas depuis 2017 ; les habitants devaient se rendre à l'Espace Accueil. Curieuse idée que de fermer la Maison du peuple... au peuple. Rappelons au passage que le choix d'installer la nouvelle mairie dans un site « mieux pensé » mais en réalité éloigné appartient à l'ancienne municipalité dont les plus critiques élus d'opposition faisaient partie. Coût de l'éloignement : 5 millions d'euros de rénovation. L'oubli de certains révèle leur don pour l'inconstance et nous ramène à Coluche qui disait qu'en politique, il suffit à certains d'avoir une bonne conscience, et pour ça il leur faut avoir mauvaise mémoire.

Nicolas Leleux
et la majorité municipale
(Ensemble pour Saint-Brice)

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

FAIRE ET DÉFAIRE, C'EST TOUJOURS TRAVAILLER !

300 000 euros, c'est la somme que va coûter la décision du maire de déménager les locaux de la Police municipale, pour a priori plus de mobilité et plus de sécurité. Pour plus de mobilité, il faudrait plutôt réfléchir à équiper différemment nos policiers, avec des vélos électriques pour accéder aisément aux parcs, à notre forêt et aux différents hameaux et résidences plus ou moins accessibles en véhicule. Nous aurions pu équiper nos agents de caméras-piétons qui ont pour objectif d'apaiser les relations entre les policiers municipaux et nos concitoyens, et d'éviter les incidents. Nous l'avions proposé dans notre programme.

Pour plus de sécurité nous aurions pu réfléchir à l'installation de plus de caméras mobiles, chantier déjà engagé par l'ancienne majorité. Nous aurions pu engager une partie de cette dépense dans la formation et la montée en compétence de nos agents notamment sur la formation à l'accueil et l'écoute des victimes de violences intrafamiliales. Nos policiers se sont engagés pour être une police de proximité, une police à l'écoute de chacune et de chacun d'entre nous.

La maison du peuple

Des travaux supplémentaires ont été engagés par la nouvelle majorité, donc des dépenses supplémentaires. Des dépenses pour répondre aux nombreux recrutements du maire et ses besoins « prétentieux », au détriment des usagers, lesquels, pour certains, verront leurs services de proximité géographique (Espace Accueil) déménagés fort loin de chez eux !

Merci et bravo à nos associations

Début septembre, nous avons eu le plaisir de partager des moments de convivialité avec nos nombreuses associations, nous avons pu découvrir des spécialités culinaires, nous avons pu revivre tous ensemble et revoir les sourires de nos enfants, de nos adolescents mais aussi celui de nos parents. Une vraie réussite, bravo à nos bénévoles pour leur engagement sans failles, merci aux chefs d'orchestre d'avoir organisé ce bel événement.

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot, Joseph Lahiany (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)

UNE RENTRÉE ET DES INCERTITUDES FACE À LA DÉSAFFECTION DU POLITIQUE

Côté ville, c'est donc une rentrée festive, une fête « populaire » voulue par la municipalité avec un calendrier quelque peu bousculé avec le rebond de l'épidémie au tout début de l'été. Cotés département et région, nous sortons d'un double scrutin qui, au vu de l'extrême faiblesse de la participation et du désintérêt manifeste des citoyens, a déjoué tous les pronostics. Des élections qui devaient consacrer l'enracinement du pouvoir avec la présence de ministres dans les territoires mais aussi la prise de régions par l'extrême droite et le retour en grâce du bloc gauche/droite. Les électeurs ne retiendront rien de ce double scrutin concernant les départements et les régions... et ce malgré les enjeux essentiels en matière d'aménagements du territoire, d'éducation, de formation, d'emploi, de proximité avec le citoyen, d'environnement et de développement économique.

Concernant Saint-Brice, avec une **abstention record touchant 1 électeur sur 4** (74,45 %), nous retenons que M. Philippe Sueur et Mme Muriel Sclan, tous deux candidats à leur succession, représenteront pendant 6 ans notre canton au sein du département du Val-d'Oise. Gageons que ce nouveau mandat, majoritairement confié par les Saint-Briciens, apportera des moyens conséquents pour la Ville en termes d'investissement et de dispositifs.

Aussi, des élections en chassant d'autres, nous voilà d'ores et déjà plongés en 2022 : les élections présidentielles et législatives... scrutins qui, hélas au détriment de l'urgence sociale et économique, rythment la vie politique française.

Prenez grand soin de vous et de vos proches.

Marc Guyot, Gabriela Rascao, Pierre Baudin (Groupe Saint-Brice Unie)

ESPACES VERTS

LA VILLE MISE SUR LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

L'été dernier, des panneaux pédagogiques ont poussé un peu partout sur la commune. Ils expliquent, en effet, la fauche tardive et la prairie fleurie. Ces deux pratiques s'inscrivent dans ce qu'on appelle « la gestion différenciée des espaces verts ». Explications.



À Saint-Brice, la nature reprend ses droits. Certains disent que les herbes folles sont beaucoup trop hautes, d'autres estiment que cela donne un air négligé... Pourtant, ce n'est pas par hasard. C'est voulu ! « L'idée est de créer des réservoirs de biodiversité dans la ville. Dès que c'est possible, nous laissons pousser les végétaux de sorte que le cycle naturel soit respecté. Les fleurs peuvent ainsi grainer et se reproduire » explique Philippe Thirel, responsable des espaces verts. La fauche tardive a de nombreux avantages : les animaux y trouvent nourriture, gîte et abri, les insectes butinent, la pollinisation est favorisée. Sans oublier qu'elle permet de limiter les coûts d'entretien. « Les cinq agents procèdent à une fauche tardive, à la fin de l'été, une seule fois par an. Ils peuvent, par ailleurs, se consacrer à d'autres espaces verts beaucoup plus fréquentés par les usagers. C'est ce qu'on appelle la gestion différenciée. » précise Philippe Thirel.

CINQ CATÉGORIES D'ESPACES VERTS IDENTIFIÉES

La commune applique une gestion différenciée des 18,5 hectares d'espaces verts communaux, ce qui veut dire que chaque site est aménagé et géré de manière réfléchie,

en fonction de son utilisation et de ses caractéristiques, selon le principe « *entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible* ». L'ensemble des espaces verts (et des voiries) entretenus par les services communaux ont d'abord été inventoriés, puis répartis en cinq classes selon le mode d'entretien que l'on y applique. Par exemple, les 6 hectares de parcs sont tondu par les agents toutes les deux semaines alors que ces derniers n'effectuent qu'un passage toutes les six semaines sur les chemins ruraux aux abords de la forêt. Cette gestion plus écologique permet de favoriser la biodiversité et de limiter les impacts sur l'environnement et sur la santé humaine. De plus, à l'échelle de la commune, cela permet de varier les paysages et de rendre les travaux d'entretien moins coûteux et plus efficaces. Pour rappel, cette pratique est recommandée par le label Villes et villages fleuris dont le jury régional est passé l'été dernier afin d'examiner nos espaces verts. La réponse sera annoncée durant l'automne...



VIE PRATIQUE

CARNET

Naissances

Lyam MIGUELEZ, le 19 mai
Aya TAGHOUAGHT, le 19 juin
Saâd LAURENT, le 25 juin

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Yoni HAGÈGE et Avigaël NIZARD, le 20 août
Elliot COHEN et Yaël ICHAY, le 26 août

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Gilbert DEBON, 95 ans, 4 juillet
Olivier VANHERZEEKE, 49 ans, le 13 juillet
Josette DE MARTINHO épouse DA SILVA

La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

Ramassage des déchets végétaux :

Tous les mardis jusqu'au 30 novembre

Ramassage des encombrants :

- Ouest de la RD 301 : lundi 18 octobre
 - Est de la RD 301 : mardi 19 octobre
- Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

CONSULTATIONS GRATUITES UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU CENTRE CULTUREL LIONEL TERRAY

(en dehors des périodes de vacances scolaires).

- d'avocats (seulement pour les Saint-Briciens) : 1^{er} mardi tous les deux mois (matin)
- de notaires : 1^{er} mardi tous les deux mois (matin)

Rens. au 01 39 33 24 77

PERMANENCES POLICE-POPULATION DEUX FOIS PAR MOIS

Envoyez un sms au **06 25 57 10 52** en mentionnant « prise de rendez-vous police population », indiquez vos nom/prénom. Vous êtes rappelé(e) pour le rdv. Les dates : 12 et 28/10, 9 et 19/11, 7 et 17/12

CENTRE DE VACCINATION

(Maison des associations
5 bis rue de la Forêt)
Sur rendez-vous uniquement
sur www.doctolib.fr

VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

DANS TA LUDOTHÈQUE

ID'ART Tous les mercredis matins
9h30/10h15 et 10h30/11h15

des ateliers manuels, des expériences scientifiques,
des jeux de société, de la lecture...
Mais aussi se retrouver entre copains et copines !

6 octobre • Public : tout âge
Semaine bleue : photophore quilling

27 octobre (bibliothèque) • Public : 4-9 ans
Décorations sur le thème Halloween

SUR INSCRIPTION
Ludothèque Bernard Tronchet
Place Jacques Fosse - Centre commercial des Vergers
Tél. : 01 30 18 95 40 - ludotheque@saintbrice95.fr
www.saintbrice95.fr

VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT



Festival du CONTE

en Val-d'Oise

DU 13 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE 2021

Tout le programme sur www.saintbrice95.fr
Rens. et réservations au 01 34 19 12 11



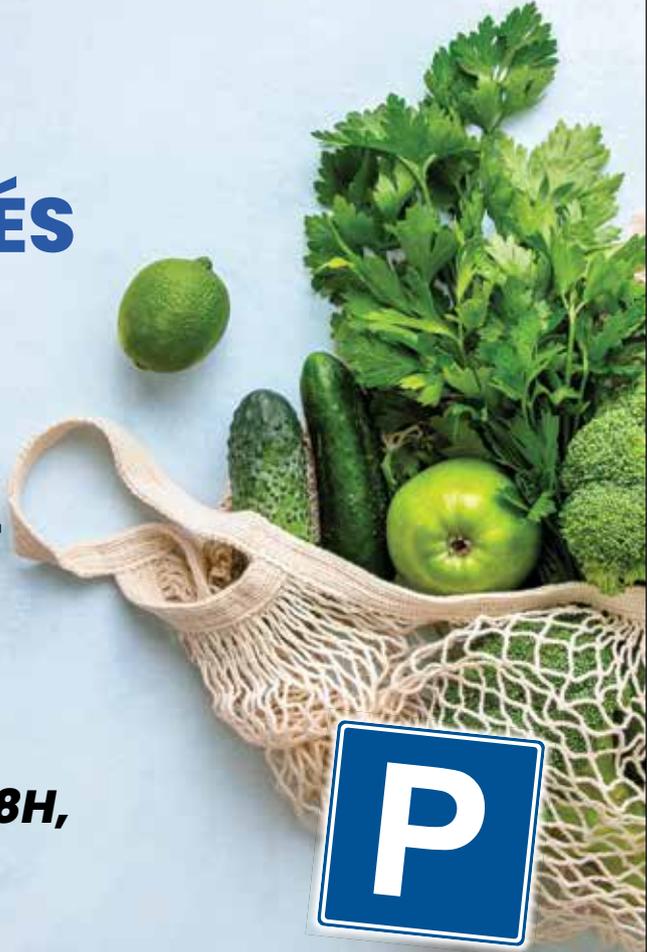
VILLE DE SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

PLUS DE FACILITÉS AU MARCHÉ

12 PLACES DE
STATIONNEMENT
RÉSERVÉES
AUX CLIENTS !

**TOUS LES SAMEDIS, DÈS 8H,
PLACE DE L'ÉGLISE**

www.saintbrice95.fr




© Mairie de Saint-Brice-sous-Forêt